

PN. ACF-433

101926

***DEBAT DE LA SOCIETE CIVILE SUR***

***LA CROISSANCE ECONOMIQUE  
ET  
LA REDUCTION DE LA PAUVRETE***

***JEREMIE  
17, 18, 19 JUILLET 1998***

***Projet d'Appui à la Société Civile Haitienne  
ASOSYE***

## Objectifs du debat

- 1 d'offrir aux organisations de la société civile l'opportunité de discuter et de débattre de sujets liés à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté d'une part entre elles et d'autre part entre elles et le Gouvernement (local/national)
- 2 d'identifier le rôle de la société civile dans la croissance économique
- 3 de faciliter l'échange d'informations, d'idées et d'opinions sur la politique du Gouvernement en matière de croissance économique et de la réduction de la pauvreté
- 4 De créer un forum où se définirait un partenariat entre le secteur public et la société civile et voir ce partenariat pourrait être développé et renforcé

L'impact escompté à la réalisation de ces objectifs s'étendra au-delà de leur limite et les indicateurs d'un tel impact incluront les résultats suivants

- Les décideurs politiques considèrent les organisations de la société civile comme des partenaires légitimes dans le processus de la réforme politique et du développement économique
- Le parlement et les élus locaux intègrent la contribution de la société civile sur des problèmes sectoriaux discutés lors du dialogue définissant leurs décisions de politique générale
- Les organisations de la société civile auront une plus grande capacité d'accès et de consultation près des décideurs politiques en dehors des activités du débat

A

## **CONTEXTE /CADRE GENERAL**

C'etait au local de Mafoly Night Club qu'a eu lieu le debat a Jeremie. Cette rencontre a reuni environ deux cent quatre vingt sept(287) personnes issues d'environ cent soixante dix (170) organisations de la societe civile de la Grande Anse. C'etaient des organisations de femmes, d'agriculteurs, de cooperatives, du secteur prive (informel, formel) ainsi que des differents organes des collectivites territoriales (Maires, CASECs, ASECs) du gouvernement central et de la Police Nationale (PNH). Ces debats s'inscrivent dans le cadre du projet bilatéral de Renforcement de la Democratie conclu entre les gouvernements Haitien et Americain, et finance par la USAID.

## **I DEROULEMENT**

### **Preparation**

ASOSYE a lance les invitations aux participants a partir des listes obtenues de la Direction Departementale des Affaires Sociales, de CARITAS. A ce compte, M. Fritzner Aime de la FONHEP, M. Wisley Dorce de la CTH et M. Guy Joseph de la Direction Departementale de l'Agriculture ont ete d'un grand apport. Malgre la precarite de l'infrastructure du Departement, on ne saurait souligner les grands efforts du responsable de l'acheminement des lettres d'invitations qui a pu attendre les douze (12) communes et trente huit (38) sections communales en Motocyclette, a cheval ou a pied.

## **PARTICIPANTS**

Deux cent quatre vingt sept (287) personnes appartenant a environ cent soixante dix (170) organisations (Groupement/Association) de la societe civile et venant de douze (12) des dix huit (18) communes de la Grande Anse ont assiste a ce debat de la societe civile sur la Croissance Economique et la Reduction de la Pauvrete a Jeremie. Les six (6) communes de la sous region de Nippes n'etaient pas representees. Ceci etait sans doute dû a la precarite de l'infrastructure routiere du departement et a la saison pluvieuse. Outre les representants des organisations, on a pu enregistrer quatre vingt trois (83) representants des organes des collectivites territoriales, des services deconcentres de l'etat, de la Police Nationale d'Haiti (PNH) et de la Presse. Le tableau suivant reproduit la representation regionale par sexe.

Tableau 1 Repartition des Participants par Commune et par Sexe

COMMUNES	NOMBRE DE PARTICIPANTS			
	HOMMES	FEMMES	TOTAL	%
Jeremie	75	20	95	33.1
Roseaux	19	7	26	9.1
Abricots	20	0	20	7.0
Bonbon	15	3	18	2.8
Moron	25	1	26	9.1
Chambellan	12	3	15	5.3
Anse d'Hainault	8	0	8	2.8
Dame-Marie	26	1	27	9.2
Les Irois	7	0	7	2.7
Corail	21	2	23	8.5
Beaumont	20	4	24	8.6
Pestel	7	1	8	2.8
<b>TOTAL</b>	<b>245</b>	<b>42</b>	<b>287</b>	<b>100%</b>

Si le tableau precedent relate la presence des participants en general, le tableau qui suit, temoigne de la presence des organes des collectivite territoriales, des representants des Ministeres du Gouvernement Central, de la Police Nationale

Tableau 2 Participants autres que la Societe Civile

INSTANCES	ZONE D'ACTION	NOMBRE REPRESENTANTS	
Maire	Jéremie	1	
	Roseaux	1	
	Les Irois	1	
	Beaumont	1	
	Pestel	1	
CASEC	Commune Jeremie 3e,4e,5e,6e,8e Sections	7	
	Commune Roseaux 1e,2e,3e Sections	4	
	Commune Abricots 1e,2e,3e,4e Sections	4	
	Commune Bonbon 1e Section	1	
	Commune Moron 1e,2e,3e Sections	7	
	Commune Chambellan 1e Section	2	
	Commune Anse d'Hamault 1e,2e,3e Sections	6	
	Commune Dame-Marie 1e,3e,4e,5e,6e Sections	13	
	Commune Les Irois 5e,6e,7e, Sections	6	
	Commune Corail 1e,2e,3e,5e,6e, Sections	9	
	Commune Beaumont 4e Sections	1	
	Commune Pestel 1e,2e,3e,5e Sections	5	
	Directions Departementales	• Condition Feminine	1
		• Planification	1
		• Agriculture	1
• Affaires Sociales		1	
Police Nationale d'Haiti	Jeremie	3	

Presse		
• Radio Lumiere	Grande Anse	1
• Metropole	Grande Anse	1
• VISION 2000	Grande Anse	1
• VOIX de l'Amerique	Grande Anse	1
Syndicat		3
CTH	Jeremie	1
Chambre de Commerce	Jeremie	
<b>TOTAL</b>		<b>83</b>

## **PRESENTATIONS**

Généralement les débats débutent à 9hres a m et durent trois (3) jours. Le premier jour est consacré aux présentations, le deuxième aux ateliers thématiques (les thèmes proviennent des questions soulevées après les exposés), le troisième jour aux ateliers communaux, permettant ainsi aux organisations de concerter et de développer des plans d'action avec leurs élus locaux.

D'une durée moyenne de quarante-cinq (45) minutes, les présentations couvraient les thèmes suivants

### **Exposé No1 Les Déterminants de la Croissance Economique** **Présentateur Kesner Pharel, Economiste/Groupe Croissance**

Sous-Thèmes traités

- Importance de l'Economie et les différents actes économiques
- Croissance Economique et Développement
- Rôle des secteurs (Public/Privé)
- Conditions pour une croissance économique

### **Exposé No2 Le rôle de la Femme dans l'Economie** **Présentatrice Gladys St Jean, Sociologue, Activiste, Directrice** **Départementale du Ministère à la Condition Féminine**

Sous-Thèmes traités

- Participation de la Femme dans l'Economie Grande-Anselaïse
- Femme dans l'Agriculture
- Femme dans la Pêche (Dame-Marie)
- Femme dans le Commerce
- Les différentes contraintes
- L'Economie Domestique (Economie Domestique (Repartition de tâches)
- Les Cooperatives Commerciales

### **Exposé No3 Croissance Economique et Gouvernance Démocratique** **Présentateur Charles Mathelier, Planificateur/Consultant ASOSYE**

Sous-Thèmes traités

- Définition de la Gouvernance
- Les trois crises (Effectivité/Efficacité/Légitimité)
- Gouvernance-Modernisation de l'Etat-Croissance Economique

Après chaque présentation, les participants ont eu la possibilité de poser des questions aux présentateurs, soit en moyenne cinq (5) par présentation. Les questions les plus pertinentes par thème étaient les suivantes

### **Thème No1 Déterminants de la Croissance Economique**

- La privatisation conduit-elle à une Croissance Economique?
- Les dépenses inutiles de l'Etat ne nuisent-elles pas a la croissance economique?
- Comment combattre la pauvreté sans une bonne politique de l'Environnement?
- Ou est Haïti dans la globalisation? Quels seraient les avantages comparatifs que pourraient offrir Haïti dans le système d'intégration
- La Grande Anse ne pourrait-elle pas jouer le rôle de Puerto Plata au niveau touristique et contribuer a la croissance economique du pays?
- Peut-on parler a court terme d'une croissance economique dans l'état actuel des infrastructures de la Grande Anse (Port/Aéroport/Route/Electricité)?
- Le fonctionnement actuel de l'appareil de l'Etat central ne constitue-t-il pas un blocage dans l'economie du pays?

### **Thème No2 Rôle des Femmes dans l'Economie**

- Les femmes pêcheurs de Dame-Marie sont elles organisées en cooperative et peuvent-elles former d'autres femmes des régions côtières?
- Le pourcentage des femmes pêcheurs est-il plus fort que celui des hommes et comment font-elles pour allaiter leurs bébés?
- Ne devait-on pas intervenir auprès des décideurs (Ministères Commerce, finances, et parlementaires) pour favoriser l'octroi de crédit aux femmes dans les cooperatives commerciales?

### **Thème No3 Gouvernance Démocratique et Croissance Economique**

- Peut-on parler de Gouvernance Democratique?
- La Decentralisation ne serait-elle pas la premiere demarche
- Crise d'effectivite, d'efficacite et de legitimite oui, mais ne sont-elles pas encouragees par la Communauté Internationale depuis quatre ans?
- Comment moderniser un Etat qui veut tout monopoliser (Pouvoir et Finance)?

Comme a Port de Paix et a Jacmel deux (2) breves interventions du style "brase lide" ont ete programmees pour l'apres midi Le president de la Chambre du Commerce de la Grande Anse en a profite pour exposer l'evolution de l'economie Grande Anselaise et la necessite de reactiver la Chambre de Commerce de la Grande Anse Empêché, le Directeur Departementale de la Planification de la Grande Anse n'a pu presenter le programme d'investissement du Departement

## LES ATELIERS

Les ateliers ont répondu aux objectifs fixes, c'est à dire permettre aux participants de poser les problèmes constatés, de se concerter d'abord entre eux (Ateliers thématiques) ensuite avec leurs élus locaux (ateliers communaux) et de proposer des solutions et des plans d'action. Au cours de ce débat, on a eu cinq (5) ateliers dont les thèmes principaux ont été tirés des questions posées publiquement ou à l'écrit après chaque exposé. Chaque atelier était animé par un ou deux facilitateurs qui n'ont intervenu que lorsque la nécessité de trouver un consensus ou de formuler s'est fait sentir. Leur rôle était surtout de veiller à ce que tout le monde participe.

Dans le débat de Jérémie, on a eu des ateliers variant de 32-80 personnes qui ont été bien gérés par les facilitateurs. Ceci était surtout dû à la discipline des participants qui ont respecté les règles de jeu fondamentales pour la bonne marche d'un atelier qui sont :

- Respect mutuel de l'opinion
- Demande d'intervention
- Intervention succincte

Dans les ateliers thématiques, les participants devaient déterminer les contraintes majeures à la croissance économique et la réduction de la pauvreté de la région relative à chaque thème, localiser les causes, c'est à dire voir si ces contraintes viennent du fait de l'inexistence des lois ou politiques sectorielles, du non-respect et/ou de la non-application de ces dernières, du fonctionnement des institutions et du comportement ou de l'attitude des décideurs locaux ou nationaux et de la population. Après analyse, les participants aux ateliers ont proposé des solutions qui ont été soumises au vote en plénière.

Les problèmes majeurs constatés dans les ateliers se résument comme suit :

- 1 l'enclavement des zones de production et l'état précaire de la route reliant la Grande Anse au reste du pays, l'inaccessibilité des navires aux ports limitant ainsi les possibilités d'échange interdépartemental
- 2 L'absence du crédit institutionnel qui favorise la pratique de l'usure, freine l'exploitation des potentialités agricoles et de la pêche
- 3 L'insuffisance notoire d'énergie et de communication qui réduit les chances de développement de l'Agro-Industrie
- 4 Le déboisement accru des mornes entraînant l'érosion des terres, l'ensablement des bassins versants et de la côte conduisant ainsi à une détérioration de la faune maritime

## **ATELIERS THEMATIQUES**

### **Atelier I**

**Theme Production agricole croissance économique et réduction de la pauvreté**

Participants 80

Hommes 74 dont 5 maires, 23 CASECS

Femmes 6

Facilitateurs Guetty Lacroze et Rameau Ricobert

Representant de l'atelier OGISNH Journal /Beaumont

### **Atelier II**

**Theme Femmes-Croissance Economique et Réduction de la Pauvrete**

Participants 38

Femmes 36 dont Dir Dept de la Condition Feminine

Hommes 2

Facilitateurs Brionne Jean Remuge et Jean Rigaud Desmornes

Representant de l'atelier Estilia Louis, Roseaux

### **Atelier III**

**Thème Environnement Croissance Economique et Réduction de la Pauvrete**

Participants 71

Hommes 65, dont 3 agents PNH, 12 CASECS

Femmes 6

Facilitateurs Gardy Jean-Claude et Rosebrune Ulysse

Representant de l'atelier Polycarpe Pierre Joseph, Abricot

### **Atelier IV**

**Theme Infrastructure Croissance Economique et Reduction de la Pauvrete**

Participants 60

Hommes 59 (3 maires, 17 CASECS)

Femmes 1

Facilitateur Frisbert Léon

Representant de l'atelier Eddy Verrier, UPDEG, Roseaux

### **Atelier V**

**Thème Pêche Croissance Economique et Réduction de la Pauvrete**

Participants 32

Facilitateurs Mireille Simon et Joseph Adrien Cherisson

Representant de l'Atelier Frantz Brice, Jeremie

## Atelier I

Problèmes Constatés par le Groupe	Causes	Resolutions
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'encadrement technique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas assez d'Agronomes et de techniciens agricoles</li> <li>• Les agronomes ne visitent pas les sections communales</li> <li>• La loi sur la fonction publique n'est pas respectée</li> <li>• Les représentants du Ministère de l'Agriculture dans la Grande Anse n'ont pas une bonne relation avec les paysans</li> </ul>	<p>Le ministère de l'agriculture doit former des techniciens agricoles issus des organisations paysannes qui seraient sous le contrôle des mairies. Chaque section communale doit avoir son propre magasin communautaire qui sera supervisé par les CASECS</p> <p>Vote en plénière 182/286</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les paysans ne sont pas propriétaires des terres cultivées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La majorité des terres de l'Etat appartiennent aux Grandons</li> <li>• Le Ministère de la Justice ne contrôle pas les actes notariaux</li> <li>• Surpopulation</li> <li>• La réforme agraire n'a pas atteint la Grande Anse</li> </ul>	<p>Le gouvernement central et l'Inara doivent entamer le programme de la Réforme agraire dans la Grande Anse en préparant un plan cadastral permettant d'identifier avec l'aide des organisations paysannes les terres de l'Etat</p> <p>Vote en plénière 184/286</p>
<p>Il n'y a pas assez de marchés pour la commercialisation des produits</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Infrastructures routières et moyens de transport sont précaires</li> <li>• Pas d'industrie de transformation</li> <li>• Les organisations paysannes n'ont pas de franchise douanière</li> </ul>	<p>Le Conseil National de Coopération (CNC) doit encadrer les coopératives agricoles. Les élus locaux et le pouvoir central doivent encourager des investisseurs nationaux et internationaux dans le domaine de la transformation des produits</p> <p>Vote en plénière 172/286</p>

Deboisement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cherche de la vie</li> <li>• Chômage</li> <li>• Manque de responsabilite des élus locaux</li> <li>• Pas d'alternative au charbon de bois</li> <li>• Surpopulation</li> <li>• Pas de politique d'environnement</li> </ul>	<p>Le gouvernement central doit mettre en oeuvre une politique de creation d'emplois</p> <p>En outre, un programme multisectoriel doit être prepare dans la Grande Anse prevoyant</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) La planification d'un programme de reboisement des zones fragiles</li> <li>b) Un arête communal interdisant la coupe des bois</li> <li>c) La subvention pour l'acquisition des rechauds a gaz</li> <li>d) Le planning familial</li> </ul> <p>Vote 286/286</p>
Manque de Credit Agricole	<p>Pas de banque de credit agricole</p> <p>La politique agricole du gouvernement n'est pas claire</p> <p>Les cooperatives agricoles ne sont pas structures</p> <p>Les paysans ne remboursent pas</p>	<p>Chaque commune devrait avoir une banque agricole geree par un comite communale et supervisee par la Direction Departementale</p> <p>Le credit doit être accessible a tous les agriculteurs moyennant une etude et une supervision des Agronomes de la Direction Departementale</p> <p>Vote pleniere 202/286</p>

## Atelier II

### Thème Femmes-Croissance Economique et Reduction de la Pauvrete

Problemes constatés par le Groupe	Causes	Resolutions
<p>Les femmes subissent trop d'injustice sociale</p> <p>Taux de Naissance trop eleve</p>	<p>Les femmes ne sont pas favorisees par les lois et celles-ci ne correspondent pas a la realite</p> <p>Les femmes ne participent pas aux prises de decision surtout au niveau des collectivites territoriales</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'education sexuelle des hommes et des femmes n'est pas faite</li> <li>• Pas de loisirs (Radio, television, cinema et autres) dans les regions reculees</li> <li>• Pas d'entente entre mari et femme</li> <li>• Pas de politique de planning familiale</li> <li>• Chômage</li> </ul>	<p>Les hommes et les femmes de cet atelier ont decide de preparer un projet de loi contre la discrimination salariale qui prevoit la participation des femmes dans les decisions au niveau local et regional Ce projet loi sera d'abord soumis aux parlementaires de la Gande Anse, aux Maires et aux Assemblees territoriales</p> <p>Vote 190/286</p> <p>Le Ministere de la Sante publique en collaboration avec le Ministere de l'Education doivent elaborer un programme d'education sexuelle pour les eleves a partir de la 3e annee fondamentale</p> <p>Les autorites locales doivent prevoir des centres de loisir dans leur budget</p> <p>Vote 286/286</p>
<p>Cherche la vie et Taux de chômage trop eleve</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de politique reelle de creation d'emplois</li> <li>• Taux eleve du Dollar americain</li> <li>• Faible production et manque d'encadrement</li> <li>• Les jeunes et en majorite les femmes n'ont pas une formation professionnelle</li> <li>• Migration vers les centres urbains</li> <li>• L'insecurite</li> </ul>	<p>Le gouvernement central devrait considerer le cas des femmes dans l'elaboration de politique de creation d'emploi</p> <p>Les femmes doivent travailler pour remembrer et valoriser la production regionale en encourageant les recoltes de cafe, de cacao, des vivres alimentaires</p> <p>L'encadrement technique du Ministere de l'Agriculture doit concerner aussi les femmes</p> <p>Vote 270/286</p>

<p>Moyens de transport precaires et risquants pour les Madame Sara</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas d'infrastructures routieres adequates dans la Grande Anse</li> <li>• Les decideurs locaux ont mal gere les projets d'infrastructures routieres</li> <li>• Le transport maritime represente un risque</li> </ul>	<p>Le Ministere des Travaux Publics doit enfin inclure le Departement de la Grande Anse dans son programme d'investissement et se concentrer sur les routes coteres</p> <p>Le SEMANAH doit contrôler les transports maritimes en matieres d'equipements de sauvetage et de surcharge</p> <p>Vote 280/286</p>
<p>Les femmes ne sont pas assez organisees et n'ont pas une formation adequate</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les organisations de femmes ne sont pas unies</li> <li>• Elles ne sont pas encadrees par le Ministere a la Condition Feminine tant au niveau technique qu'au niveau financier</li> <li>• Trop de discrimination entre les femmes de la ville et celles de la campagne</li> </ul>	<p>Les participants a cet atelier ont decide d'entreprendre des demarches pour mettre en place une federation d'organisations de Femmes dans la Grande Anse qui travaillera avec la Direction Departementale de la Condition Feminine Cette federation doit reunir les femmes de la ville et celles de la campagne</p> <p>Vote 276/286</p>

### Atelier III

#### Theme Environnement et Croissance Economique

Problemes constatés par le Groupe	Causes	Résolutions
Pas de latrines	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moyens économiques précaires</li> <li>• Absence de motivation</li> <li>• Manque d'éducation et de formation en hygiène publique</li> <li>• Inexistence d'un service d'hygiène publique</li> </ul>	<p>Le Ministère de la Santé publique devrait en collaboration avec les élus locaux et des comités communaux élaborer un programme de sanitation ayant comme composante la latrinitisation dans les sections communales. La société civile pourrait aider dans la sensibilisation à travers des rencontres planifiées</p> <p>Vote 259/286</p>
Déboisement et Erosion	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Problèmes économiques</li> <li>• Manque d'éducation et de motivation</li> <li>• Non-application et/ou non respect des lois</li> </ul>	<p>Si les Ministères de l'Agriculture et de l'Environnement ne sont pas en mesure de mettre un frein aux pratiques de déboisement, il revient donc aux Maires et aux Casecs de chaque commune de formuler une politique environnementale avec des organisations de la société civile. Ainsi, il y aurait plus de chance de faire respecter les lois contre la coupe des bois</p> <p>Vote 265/286</p>
Soins de Santé précaires	<p>Absence de centre de santé dans les sections communales  Pas d'éducation sanitaire  Pas d'encadrement du Ministère de la Santé</p>	<p>Les Ministères de la Santé et de l'Éducation Nationale doivent prévoir un programme dans lequel les élèves des classes secondaires peuvent être initiés en sanitation et pendant les vacances aideront à sensibiliser la population</p> <p>Vote 282/286</p>

**Atelier IV**  
**Thème Infrastructure et Croissance Economique**

Problèmes Constatés par le Groupe	Causes	Resolutions
Precarite de l'Infrastructure routiere	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inexistence de programme d'infrastructure routiere</li> <li>• La population n'est pas informee des actions des TPTC</li> <li>• Irresponsabilite des autorites locales</li> </ul>	<p>La societe civile en collaboration avec les elus locaux et les responsables departementaux doivent definir le programme d'infrastructure routiere de la Grande Anse Les TPTC doivent prevoir des banques d'outil dans chaque section communale Celles-ci doivent être gerees par les Maires, Casecs et un comite dans chaque section communale  Vote 200/286</p>
Pas d'electricite dans la Grande Anse	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le reseau existant ne peut pas alimenter la Grande Anse</li> <li>• Ressources hydrauliques non-exploitees (chute d'eau a Leon/Riviere Glace etc)</li> </ul>	<p>Les autorites locales (conseil departemental, Maires, Senateurs, Deputes) doivent contacter une firme pour etudier les possibilites hydroelectriques de la Grande Anse et solliciter des bailleurs de fonds l'aide necessaire pour la construction La population pourrait aussi contribuer  Vote 225/286</p>
Pas d'alimentation d'eau potable dans la Grande Anse	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SNEP n'a pas defini un programme d'eau potable pour la Grande Anse</li> <li>• Certaines sources ont un debit faible a cause du deboisement</li> <li>• La gestion de l'eau par le SNEP laisse a desirer</li> </ul>	<p>Apres etude des differentes sources du departement, le SNEP doit presenter aux autorites communales les differentes possibilites d'alimentation en eau potable des communes de la Grande Anse Les Maires ou les CASECS peuvent confier la gestion des differents comites d'eau sans parti pris  Vote 202/286</p>

<p>Les trois (3) ports existants (Jeremie/Anse d'Hainault, Pestel) et les aeroports de Jeremie et de Dame Marie sont dans un piteux etat Manque de moyens de communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucune Institution ne se sent responsable des ports et des aeroports</li> <li>• Les autorites locales n'entreprennent pas assez de demarches</li> <li>• La telephonie rurale n'est pas fonctionnelle</li> <li>• Le service de telecommunication de la Grande Anse est trop dependante de Port-au-Prince</li> </ul>	<p>L'Autorite portuaire nationale et les travaux publics doivent penser a desensabler le port de Jeremie, le moderniser ainsi que celui d'Anse d'Hainault En collaboration avec les proprietaires de lignes aeriennes et l'OFNAC les autorites locales de Jeremie et de Dame Marie peuvent etudier les possibilites de moderniser ces deux aerodromes Vote 201/286</p>
--	---	--

**Atelier V**  
**Theme Pêche et Croissance Economique**

<b>Problèmes constatés par le Groupe</b>	<b>Causes</b>	<b>Résolutions</b>
Les pêcheurs ne sont suffisamment équipés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de système de crédit pour la pêche</li> <li>• Les pêcheurs ne disposent pas d'information</li> <li>• Manque d'esprit d'initiative</li> <li>• Pas de coopératives de pêcheurs</li> </ul>	<p>Les participants à cet atelier ont proposé aux pêcheurs des zones côtières de s'organiser en Associations Régionales et ensuite en fédération pour mieux recevoir le crédit et la formation</p> <p>Vote 136/270</p>
Les pêcheurs n'ont pas la formation et l'information sur les lois régissant la pêche	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les pêcheurs sont le plus souvent analphabètes</li> <li>• Ils ne sont pas conscients sur les lois</li> <li>• Manque de techniciens</li> </ul>	<p>Le Ministère de l'Agriculture doit prévoir des techniciens dans chacune des communes de la région côtière pour encadrer les pêcheurs, ces techniciens doivent former des agents locaux pour assurer le suivi de la formation. Les pêcheurs des différentes régions doivent partager leurs expériences à travers une rencontre trimestrielle</p> <p>Vote 201/270</p>
Les pêcheurs étrangers envahissent les eaux territoriales haïtiennes et entraînent l'érosion de la faune maritime	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non-respect de la Loi sur la pêche</li> <li>• Les pêcheurs ne peuvent se référer à aucune instance</li> </ul>	<p>Les Ministères concernés doivent prendre les mesures nécessaires pour faire respecter les limites de pêche</p> <p>Les Ministères de l'Agriculture et de l'Environnement doivent prendre des mesures pour limiter l'érosion, cause des crues des rivières qui se jettent dans la mer et qui, de ce fait détruisent la faune maritime</p> <p>Vote 198/270</p>

## **Ateliers Communaux**

Les ateliers communaux ont été conçus d'une façon telle que les participants groupes suivant leur commune puissent définir un plan d'action ou ils s'engagent ainsi à mener des actions concrètes visant au développement de leur région. À ces ateliers ont participé les organisations de la société civile, le Maire et/ou les CASECs de différentes communes, ce qui devrait offrir à ces entités l'opportunité de poser les problèmes de leur région, d'en discuter et de définir les responsabilités et des opportunités de collaboration entre les organisations de la société civile et les élus locaux.

Dans le débat à Jérémie douze (12) des dix huit (18) communes de la Grande Anse étaient représentées. Cependant la répartition des ateliers ne dépendait pas du nombre des communes, car il y avait des communes à forte représentation (Jérémie quatre vingt (80) participants) et d'autres à faible représentation variant entre quatre (4) et treize (13) participants. Ainsi, pouvait-on compter huit (8) ateliers, dont sept (7) animés par un facilitateur et un (1) avec deux (2) facilitateurs.

### Ateliers Commune de Jérémie (I)

Participants 41

Facilitateur Rose Brune Ulysse

Représentant Marc-Arthur Labonté

### Atelier Commune de Jérémie

Participants 33

Facilitateur Brionne Jean Remuce

Représentant Jean R Mercidier Paulemon

### Atelier Commune Bonbon et Abricots

Participants 28

Facilitateur Guetty Lacroze

Représentant Polycarpe Pierre Joseph

### Atelier Commune Roseaux

Participants 29

Facilitateur Frisbert Leon

### Atelier Commune Moron et Chambellan

Participants 45

Facilitateur Rameau Ricobert

Représentant Pierre Louis Lamothe

**Plan d'Action et de Partenariat  
Commune Jérémie  
Population**

<b>Problemes Identifiés par les participants</b>	<b>Causes</b>	<b>Solutions proposees par les Participants</b>	<b>Plan d'Action des Participants</b>
Precarite de l'Infrastructure Routiere	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La societe civile n'est pas integree dans les programmes de routes</li> <li>• Negligence des autorites locales</li> <li>• Coupe de bois aux abords des routes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les travaux publics et les autorites locales doivent definir un programme de route en integrant des comites locaux dans la planification, l'execution, le suivi et l'entretien</li> </ul>	Formation des comites locaux qui vont creer des brigades routieres Preparation d'un plan d'entretien du reseau existant avec les responsables des TPTC
Rarete d'Eau Potable dans les sections communales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le SNEP est pratiquement absent</li> <li>• Les sources ne sont pas captees</li> <li>• Pas de construction de citernes dans les sections communales</li> <li>• Les techniciens formes dans le domaine ne sont pas encadres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le SNEP doit prendre ses responsabilites tant au niveau des villes que dans les sections communales</li> <li>• Les organisations de la societe civile s'engageront a faciliter l'enquête, la motivation et la perception</li> </ul>	Formation des comites locaux d'eau potable Releve des differents points d'eau de la Commune Preparation d'un plan de captage et de gestion avec l'aide du SNEP de la Mairie et des CASECs
Absence d'Infrastructures Sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas assez de dispensaires ou de centre de sante dans les sections communales</li> <li>• La ou il y a des dispensaires il n'y a pas assez d'agents de sante ou de technicien medical</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le ministere de la sante publique doit elaborer un programme de sante qui prevoit une bonne couverture medicale de la commune et une formation en education sanitaire</li> </ul>	Formation d'un comite communal de sante qui va preparer un programme de sante pour la commune en collaboration avec des experts departementaux ou des ONGs

<p>Faiblesse de la Production Agricole</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas d'encadrement technique</li> <li>• Pas de magasins communautaires</li> <li>• Deboisement</li> <li>• Les produits étrangers envahissent le marche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un programme agricole qui prevoit au moins un technicien et un agent forestier par section communale sous la supervision de la Mairie et des CASECs</li> </ul>	<p>Les organisations de la societe civile vont preparer une rencontre avec la Mairie, les CASECs et la Direction Departementale Les agences inter-nationales oeuvrant dans l'Agriculture seront aussi invitees</p>
<p>Manque d'Infrastructures Scolaires et Absence de programme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas assez d'ecoles dans les sections communales</li> <li>• Les parents ne sont pas conscientises</li> <li>• Les professeurs ne sont pas remuneres a temps</li> <li>• Pas de seminaire de recyclage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Mairie et les CASECs doivent se pencher sur ce probleme, l'Education Nationale etant demissionnaire</li> </ul>	<p>Les organisations de la societe civile vont realiser une enquête qui determinera le nombre d'enfants scolarisables a partir duquel les autorites locales pourraient analyser et combler le deficit</p>
<p>Services au niveau du Port peu efficaces</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• APN et la douane prelevent trop de taxes</li> <li>• Le port n'est pas amenege</li> <li>• Trop d'insecurite</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'APN doit reparer le port afin de faciliter l'acces de plusieurs bateaux Elle doit aussi en collaboration avec la PNH assurer la securite du port</li> </ul>	<p>Les participants vont ecrire une petition et la faire signer par les usagers du port</p>

**Plan d'Action et de Partenariat  
Commune Bonbon et Abricots  
Population**

<b>Problemes Identifiés par les participants</b>	<b>Causes</b>	<b>Solutions proposees par les participants</b>	<b>Plan d'action des participants</b>
Manque d'infrastructures techniques, scolaires et sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demission de l'etat central</li> <li>• Mauvais choix des dirigeants (locaux/nationaux)</li> <li>• La societe civile n'est pas organisee</li> <li>• Mauvaise gestion des ressources</li> <li>• La societe civile n'est pas informee</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le gouvernement nationale et les elus locaux ainsi que la societe civile doivent definir leurs responsabilites dans le domaine</li> <li>• La decentralisation et la deconcentration des services seront alors possibles</li> </ul>	Les participants a cet atelier s'engagent a mieux s'organiser pour la prise en charge des services avec les elus locaux
Pas d'infrastructures sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de centres de sante</li> <li>• Pas de programme d'education sanitaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration d'un programme de sante assurant une bonne couverture sanitaire et qui prevoit une campagne d'education sanitaire</li> </ul>	Formation de comites communaux dans le domaine pour preparer le programme avec les responsables du Ministere de la Sante Publique Echange d'information entre les differents comites communaux
Education	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'ecoles primaires dans les sections communales</li> <li>• Manque de ressources humaines dans le domaine</li> <li>• Pas de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les elus locaux doivent faire un releve des besoins en matiere d'education et preparer un programme d'education</li> </ul>	Les participants a cet atelier s'engagent a aider les autorites locales dans toutes les demarches devant conduire a une bonne education

	bibliotheque communale <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de centre professionnel</li> <li>• Le programme d'education n'est pas adapte a la realite du pays</li> </ul>	approprie aux communes la collaboration des organisations de la societe civile specialisees	
Faiblesse de la Production Agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'intrants</li> <li>• Manque d'encadrement technique</li> <li>• Deboisement</li> <li>• Pas de credit disponible</li> <li>• Pas de moyens de conservation et de transformation les produits</li> <li>• Fluctuation des prix</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaque section communale doit avoir un agent agricole et un forestier Des demarches doivent être entreprises pour avoir des banques de credit agricole dans chaque commune qui soit accessible a tout agriculteur bien encadre</li> </ul>	Les organisations vont continuer le dialogue avec les élus locaux en vue de preparer un programme de developpement pour les communes

## Plan d'Action et de Partenariat

### Commune Roseaux Population

Problemes identifiés par les participants	Causes	Solutions proposees par les participants	Plan d'action des participants
Rarete d'eau Potable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les sources ne sont pas captees</li> <li>• Diminution des debits des sources a cause du deboisement</li> <li>• Manque de motivation et tendances superstitieuses empêchent le captage de certaines sources</li> <li>• Pas d'institution responsable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaque entite communale (ville et sections communales) avoir son service d'eau potable qui s'occuperait de la gestion et de l'entretien de son reseau</li> </ul>	<p>La Mairie et les CASECs vont se reunir avec les organisations de la societe civile et former des comites locaux pour repertorier les sources</p> <p>Une etude d'approvisionnement doit être ensuite elaboree par le SNEP ou une ONG avec les instances locales</p>
Manque d'infrastructures scolaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Superpopulation</li> <li>• Le Ministere de l'education nationale ne prend pas ses responsabilites</li> <li>• La societe civile n'a pas les moyens financiers pour la construction et la gestion de l'ecole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les elus locaux doivent se pencher sur ce probleme et voir dans quelle mesure on pourrait developper avec eux un programme d'education au niveau communal</li> </ul>	<p>Formation d'un comite communal pour aider les autorites locales a bâtir le programme</p>
Pas de routes de penetration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Direction Departementale ne dispose pas de moyens financiers et materiels</li> <li>• Les firmes engagees ne sont pas serieuses</li> <li>• La societe civile n'est pas integree</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avec ou sans la loi sur la deconcentration et la decentralisation la direction des TPTC doit chercher un espace pour rencontrer et</li> </ul>	<p>Repertorier les routes les marches, les centres de sante</p> <p>Formation d'un comite communal qui representera la commune dans des reunions avec la Direction Departementale</p>

	dans les affaires communales	concerter avec les autorités locales et la société civile pour établir un programme détaillé de construction des routes à l'intérieur de la commune	
Insecurite	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de responsabilité du Ministère de la Justice et de la Direction Générale de la Police</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La société civile doit s'organiser en brigades reconnues par les Mairies, les CASECs et la Direction Départementale de la Police</li> </ul>	Reunion de la société civile avec la Mairie et les CASECs et les autorités policières Elaboration d'un plan de sécurité
Faiblesse de la production agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas d'encadrement technique des agriculteurs</li> <li>• Les terres ne sont pas arrosées</li> <li>• Déboisement</li> <li>• Mauvaise qualité des semences</li> <li>• Pas de conservation de sol</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le crédit agricole doit être accessible aux agriculteurs qui pourront sélectionner et vendre les semences. La formation de coopératives indépendantes devrait être encouragée</li> </ul>	Formation d'un comité communal pour l'agriculture
Sante	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas assez de centre de santé dans la commune</li> <li>• Manque de dialogue entre les autorités locales, le ministère de la Santé publique et la société civile</li> <li>• Surpopulation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une politique de santé et un programme de couverture doivent être élaborés par les autorités locales, le Ministère de la Santé et la société civile</li> </ul>	Les organisations de la société civile vont se concerter avec les autorités locales pour inventorier les infrastructures existantes et préparer une ébauche de programme de santé pour la commune

## Plan d'Action et de Partenariat

### Communes Moron et Chambellan Population

Problemes Identifies par les participants	Causes	Solutions proposées par les participants	Plan d'Action des participants
Les Agriculteurs ne sont pas informes du prix des denrees exportables	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le ministere du commerce ne publie pas les prix des denrees exportables</li> <li>• Les organisations d'agriculteurs (petits/grands) ne sont pas solidaires et ne sont pas structurees</li> <li>• Pas d'inspecteurs pour contrôler les speculateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les autorites locales doivent reunir les agriculteurs et les mettre en contact avec la chambre de commerce de Jeremie et voir dans quelle mesure on pourra etablir les banques de donnees</li> </ul>	Reunir les organisations paysannes, les cooperatives et la chambre de commerce de Jeremie
Pas d'electricite	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La tribune de Chambellan est sur plage mais pas de moyens financiers pour l'installer</li> <li>• Les autorites locales ne discutent pas de ces problemes avec la societe civile</li> <li>• Absence d'institution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les autorites locales doivent se reunir d'abord avec les organisations qui ont deja mene une enquête aupres de la population et formuler une demande de subvention aux bailleurs de fonds cette même enquête doit être menee aussi a Moron</li> </ul>	Forme d'un comite de gestion a Moron et Chambellan supervise par les Maires Collecte d'argents au niveau des deux communes et de la diaspora
Insecurite	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les policiers viennent de Jeremie</li> <li>• Les policiers ne respectent pas la hierarchie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En attendant la formation de la police communale, les autorites locales doivent</li> </ul>	Petition a la Direction de la PNH pour reclamer le recrutement des gens des deux communes

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de relations entre les policiers et les autorités locales</li> </ul>	<p>preparer des brigades de securite</p>	
<p>Manque d'écoles publiques dans les sections communales</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de dialogue entre les autorités locales et la société civile sur les problèmes d'éducation</li> <li>• Manque de professeurs qualifiés</li> <li>• Pas de politique d'alphabétisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Maires doivent subventionner les écoles à partir des taxes communales pour la construction des autres écoles La société civile contribuera en matériaux</li> </ul>	<p>Les autorités locales et la société civile vont mener des enquêtes pour déterminer le déficit dans ce domaine</p>
<p>Pas de Centres de Santé et de Latrines dans les sections communales</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Ministère de la Santé Publique n'a pas un programme de santé</li> <li>• Les agriculteurs n'ont pas les moyens</li> </ul>		

## Plan d'Action et de Partenariat

Communes Corail et Pestel

Population 25816 hab - 44911 hab

Problemes Identifies par les participants	Causes	Solutions proposees par les participants	Plan d'Action des Participants
<p>Pas de route</p> <p>Sante</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de politique routiere</li> <li>• Pas de service d'entretien au niveau local</li> <li>• Pas de centre de sante dans les sections communales</li> <li>• Pas d'eau potable</li> <li>• Pas de personnel qualifie</li> <li>• Pas de pharmacie</li> <li>• Pas de latrines</li> <li>• Pas de service d'hygiene</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Definition d'une politique routiere pour les communes par les elus locaux en collaboration avec les organisations de la societe civile</li> <li>• Elaboration d'un programme de sante pour les communes avec la participation des autorites locales, des organisations du ministere de la sante et d'ONG travaillant dans le secteur</li> </ul>	<p>Formation de comite communal</p> <p>Formation de brigades routieres</p> <p>Releve des principaux tronçons</p> <p>Preparation d'un programme avec les elus locaux</p> <p>Reunion a la Mairie avec les CASECs et les organisations</p> <p>Formation d'un comite communal dans chaque commune pour preparer le programme avec l'aide d'un specialiste</p>
Education	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence d'un programme national d'education</li> <li>• Manque d'infrastructures scolaires</li> <li>• Pas de personnel qualifie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration d'un programme d'education conforme aux realite des communes Les professeurs doivent être choisis sans parti pris</li> <li>• Dans chaque section communale on doit avoir un inspecteur scolaire</li> </ul>	<p>Les parents vont se reunir et former des associations de parents dans chaque collectivite</p>

Eau Potable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deboisement</li> <li>• Pas de citerne</li> <li>• Les sources ne sont pas captées</li> <li>• Pas de prises domiciliaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avec l'aide du Ministère de l'environnement et de l'agriculture et du SNEP, les autorités locales doivent définir une politique d'eau potable en collaboration avec la société civile</li> </ul>	Formation de comités pour la gestion de l'eau potable dans les communes sous la supervision des Maires et des CASECs
-------------	---	---	--

## Plan d'Action et de Partenariat

Commune Beaumont  
Population 14455 hab

Problemes Identifiés par les participants	Causes	Solutions proposees par les participants	Plan d'Actions des participants
Eau Potable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas d'institutions responsable</li> <li>• Pas de sources a capter</li> <li>• Pas de forage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation d'un service communal d'eau potable qui non seulement sera responsable pour l'approvisionnement en eau potable mais aussi pour la subvention des citernes</li> </ul>	<p>Reunion avec les élus locaux</p> <p>Formation d'un comite communal provisoire</p> <p>Invitation au SNEP ou CARE</p> <p>Demande de subvention</p>
Electricite	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas d'institution responsable</li> <li>• La societe civile n'est pas organisee</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déconcentration de l'EDH</li> <li>• Creation d'un service communal avec l'appui du secteur prive</li> </ul>	<p>Demarche des élus locaux aupres de l'EDH</p> <p>Formation comite provisoire pour aider les élus locaux</p>
Sante	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas assez de centre de sante et de personnel medical</li> <li>• Le centre de sante existant est trop eloigne de la population des sections communales</li> <li>• Les medicaments sont trop chers</li> <li>• Pas de service d'hygiene</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction de centre de sante bien equipe dans toutes les sections et acquisition d'une ambulance</li> </ul>	<p>Les organisations vont aider la Mairie a realiser une enquête sur la population et analyser les besoins avec les élus locaux et l'assistance d'un specialiste</p>

Education	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas assez d'infrastructures scolaires</li> <li>• Pas de personnel qualifié</li> <li>• Irresponsabilité des parents</li> <li>• Les matériels classiques sont trop chers</li> <li>• Demission du Ministère de l'Education</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le plan d'education doit être applique et les professeurs doivent être recycles On doit aussi prévoir un inspecteur dans chaque section communale Le gouvernement central doit subventionner les matériels classiques des classes primaires</li> </ul>	<p>Recensement de la population en âge scolaire</p> <p>Formation des Associations de parents dans toutes les collectivite</p> <p>Reunion mensuelle avec les elus locaux et les responsables du Ministère</p>
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence d'encadrement</li> <li>• Absence de Banque de Credit Agricole</li> <li>• Deboisement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaque section communale doit avoir un technicien agricole et un agent forestier payes par la commune a partir des benefices d'une banque de credit agricole communale et de magasins communautaires</li> </ul>	<p>Recensement des cooperatives agricoles dans la commune</p> <p>Formation d'un comite communal ayant pour tâche de preparer le programme de creation de la banque de credit et l'implantation des magasins</p>

## Plan d'Action et de Partenariat

Communes· Dame Marie- Anse d'Hamault- les Irois

Population 34375 hab- 28740 hab- 19629 hab

Problèmes Identifiés par les participants	Causes	Solutions proposées par les participants	Plan d'action des participants
Route	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence des TPTC</li> <li>• Manque d'organisations de la société Civile</li> <li>• Les organisations ne sont pas encadrées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les autorités locales doivent collaborer étroitement avec les TPTC et les organisations</li> <li>• Création d'un parc d'équipements au service des trois communes</li> </ul>	Formation de brigades routières dans chacune des trois communes pour l'entretien du réseau existant
Santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas assez de centre de santé</li> <li>• Les centres de santé existants ne sont pas bien équipés</li> <li>• Pas de personnel médical dans les sections communales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration d'un programme de santé pour les trois communes prévoyant des équipements et du personnel pour tous les centres et une campagne de sanitation et de prévention</li> </ul>	Réunion des autorités locales avec les organisations pour étudier ensemble les démarches Formation d'une délégation pour discuter avec le MSPP Campagne de motivation et de conscientisation
Port	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Négligence des responsables locaux et nationaux</li> <li>• Le dossier du Port de Dame Marie n'a pas avancé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les autorités locales devraient s'asseoir avec les organisations concernées de la région pour relancer le dossier auprès de l'APN et du SEMANAH</li> </ul>	Réunion des concernés de Dame Marie et des Irois avec les autorités locales pour relancer le dossier auprès de l'APN et de SEMANAH

Education	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'infrastructures scolaires</li> <li>• Manque de professeurs qualifiés</li> <li>• Manque de materiels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les associations de parents les autorite locales des trois communes doivent s'asseoir ensemble pour entreprendre les demarches necessaire aupres du ministere concerne ou resoudre le probleme eux meme a long terme</li> </ul>	<p>Formation d'association de parents dans chaque commune</p> <p>Echange d'informations et d'experience</p> <p>Reunion avec les autorite locales et les representants du Ministere</p>
Agriculteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'encadrement technique</li> <li>• Moyens financiers precaires</li> <li>• Manque d'intrants</li> <li>• Deboisement</li> <li>• Les terres ne sont pas arrosees</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaque section communale doit avoir un technicien agricole et un agent forestier payes par la commune a partir des benefices des magasins communautaires et une prime de recolte</li> </ul>	<p>Recensement des planteurs</p> <p>Formation d'association de planteurs dans chacune des communes</p> <p>Creation banque de credit communale</p> <p>Implantation de magasins communautaires</p>